

## 6 Société et Culture

Cinéma/Clôture du festival "Escales documentaires de Libreville", dimanche soir  
Des récompenses et un hommage à Thomas SankaraFrédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

"Nègre blanc" du réalisateur sénégalais Cheikh N'diaye a reçu le prix Charles Mensah, tandis que "Matanga" du Congolais Georges Kabonga, s'est vu décerner celui de la critique. "L'Africain qui voulait voler" de Samantha Biffot, a reçu le prix spécial du jury et "Le dos de la veuve" de Mary-Noël Niba (Cameroun), une distinction d'encouragement.

Le clap de fin des "Escales documentaires de Libreville" (EDL), édition 2015, a retenti, dimanche soir, à l'Institut français (IF), en présence du ministre de la Communication, Alain Claude Bilie-By-Nze, des festivaliers et de nombreux autres invités. Lancée



Photo : DR

Le grand prix Charles Mensah attribué à "Nègre blanc" du sénégalais Cheikh N'diaye, et réceptionné par le DG de l'Igis, en l'absence du réalisateur.

le lundi 23 novembre dernier, la manifestation culturelle annuelle dédiée aux films documentaires d'ici et d'ailleurs a, pendant sept jours, fait vibrer la capitale au rythme du 7<sup>e</sup> art. Tant la programmation de cette année, particulièrement alléchante, a drainé du monde tous les soirs. De "Charles Ntchoréré, un Africain

face aux Nazis" du réalisateur français d'origine africaine Jacky Moiffo, à "10 949 femmes" de l'Algérienne Nassima Guessoum, en passant par "Dieu ne travaille pas le dimanche" de la Rwandaise Leona Goldstein, "Playground" d'Emilien Cancet (France), "Sur les chemins de la rumba" du Franco-congolais David-Pierre



Photo : DR

Le ministre de la Communication, Alain Claude Bilie-By-Nze, posant avec l'ensemble des lauréats.

Fila, ou encore "La sirène de Faso Fani" du Burkinabè Michel K. Zongo, le public librevillois a trouvé son compte. Chaque production dans son originalité et son actualité.

Dimanche soir, l'heure était plutôt aux récompenses. "Nègre blanc" du réalisateur sénégalais Cheikh N'diaye a reçu le grand prix Charles Mensah des EDL 2015. Le prix de la critique, lui, a été attribué à "Matanga" de Georges Kabonga (République démocratique du Congo). "L'Africain qui voulait voler" de Samantha Biffot s'est vu décerner le prix spécial du jury, et "Le dos de la veuve" de Mary-Noël Niba (Cameroun), le prix d'encouragement. De son côté, la commune de Li-

breville a récompensé deux films de trois minutes, réalisés à l'aide de téléphones portables, dans le cadre du concours "Citoyen filmateur, citoyen acteur". Il s'agit de "Les pieds dans l'eau" de Wilfried Mutene (1er) et "L'escalier" de Brandy Jordan (2e).

Le documentaire "Capitaine Thomas Sankara" de Christophe Cupelin a été proposé aux cinéphiles en deuxième heure. En 90 minutes, cette production brosse le portrait, sur la base d'un méticuleux travail de collecte d'archives, de cette icône révolutionnaire qui s'est battue en faveur de l'indépendance politique du Burkina Faso, et pour la promotion d'un bon nombre de valeurs à la fois sociales et culturelles.

## Ici et ailleurs

• Protection de la femme  
L'ADDFE s'organise



Photo : R.H.A

Dans la fièvre de la commémoration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE) s'est retrouvée avec d'autres responsables d'associations du genre, autour du thème "la femme gabonaise à l'horizon 2025". Occasion pour la représentante du directeur général de la Promotion des associations d'inviter les femmes victimes de violences à se déclarer, afin de pouvoir bénéficier de tous les avantages tels que les subventions, comme celles que le Fond national d'aide sociale (FNAS) met à leur disposition.

• Après "Gangnam Style" Psy ne croit pas à un nouveau succès planétaire  
Le chanteur sud-coréen Psy a estimé, hier, à zéro ses chances de rééditer le succès planétaire de son tube "Gangnam Style", mais s'est dit pleinement satisfait de son sort d'artiste ordinaire de la K-pop.

L'artiste était parvenu à la renommée internationale en 2012 avec "Gangnam Style", un titre au style volontairement outrancier, mettant en scène la désormais populaire danse du cheval, qui parodiait la vie des riches oisifs d'un quartier chic de Séoul. Le clip de cette chanson détient toujours le record mondial des vues sur YouTube, où il a été regardé plus de 2,4 milliards de fois.

• Construction  
"Sable de Noël" de MCE-BTP



Après la distribution gratuite de sable, en août dernier, la société Matériaux construction de l'Estuaire (MCEBTP) vient de lancer l'opération "sable de Noël". Un concept visant à faire penser autrement les fêtes de fin d'années. "On a donc pensé à mettre en place ce concept nouveau, qui va prochainement générer autour de nous une dynamique qui fera en sorte qu'en fin d'année, les Gabonais pensent à acheter autre chose que les dindes, les gâteaux. Et qu'une partie de l'argent des fêtes aille dans ce qui fait le bien-être de la famille", a indiqué Vincent Ndong, le directeur de la structure. Ainsi, l'opération "Sable de Noël" confère au client la gratuité d'un troisième camion de sable en cas d'achat de deux, durant la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2015. Une tombola avec tirage au sort est annoncée à terme.

Clôture du Symposium juridique de Libreville  
Il y a une pluralité des usages du droit en AfriquePrissilla MOUITY  
Libreville/Gabon

Ouvert jeudi dernier, le Symposium juridique de Libreville, qui réunissait une trentaine de juristes venus d'Europe et d'Afrique autour du thème "L'usage du droit en Afrique", a pris fin vendredi dernier.



Photo : P.M.M

Juristes et universitaires ont édifié, durant 48H, l'assistance sur l'usage du droit en Afrique.

INITIÉE par la Fondation Raponda-Walker et l'Institut français (IF), la deuxième édition du Symposium juridique de Libreville (S JL), ouverte jeudi dernier, a pris fin vendredi soir. Autour du thème générique "L'usage du droit en Afrique", juristes, enseignants d'université et étudiants du département de droit de l'Université Omar Bongo (UOB) se sont penchés sur les questions juridiques et, bien entendu, sur l'utilisation du droit en Afrique. En effet, l'usage que l'on fait du droit en Afrique mérite l'attention des juristes. De fait, durant 48

heures, les experts en droit ont fait le tour du sujet en s'appesantissant sur la pluralité du droit, son usage, mais aussi ses usagers. « Nos échanges, bien qu'ils ont été rudes, au vu des problématiques, hypothèses et préoccupations des participants, ont été fructueux. Nous avons réfléchi sur les usages du droit en Afrique. Et nous sommes arrivés à la conclusion de la pluralité de ces usages, mais aussi de certaines spécificités dans

ces usages. Autant, on a pu mettre en accusation certains acteurs et usagers du droit, à savoir : les politiques et les juridictions, autant nous avons fait apparaître une autre catégorie des usagers, qui est la société », a souligné le Pr Guy Rossatanga-Rignault, président la Fondation Raponda-Walker, co-organisateur de la rencontre.

Dans la même veine, le Pr Alain Ondoua, agrégé de droit public, a édifié les participants sur les différents usagers du droit, tout en identifiant les problèmes liés à l'utilisation du droit en Afrique.

« Ce symposium nous a permis de comprendre plusieurs phénomènes que l'on rencontre en Afrique à propos du droit, et comment les acteurs politiques et les juridictions utilisent le droit. Les principales conclusions auxquelles nous sommes parvenus montrent qu'on peut instrumentaliser le droit, celui-ci étant utilisé à des fins autres pour lesquelles il a été conçu. Nous avons également constaté que, bien que certains continuent d'en faire un mauvais usage, on tend vers une utilisation apaisée du droit. C'est-à-dire un usage qui répond aux besoins de la société », a ajouté le professeur Alain Ondoua.

En bouclant les travaux de la deuxième édition du S JL, les juristes ont annoncé le thème de leur prochaine rencontre : "Le droit dans tous ses Etats". En abordant cette thématique, les experts en droit travailleront sur l'application du droit et ses différentes conceptions dans tous les États africains.



LSTBEK 2015

## Piéton

## A César...

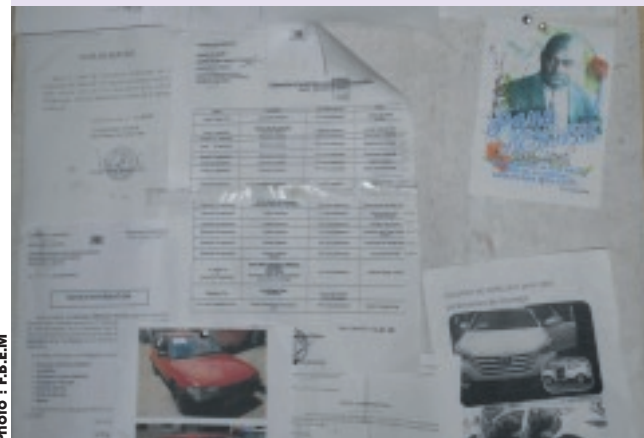


Photo : F.B.E.M

A la vue des notes de service qui côtoient allègrement des annonces commerciales dans le hall de la mairie de Libreville, l'on pourrait bien se demander dans quel type de structure se trouve-t-on. En effet, ces annonces publicitaires, par leur caractère privé, serait mieux ailleurs que dans cette vénérable administration publique qu'est l'Hôtel de ville. Un inconcevable mélange de genre à proscrire.

## Les pièges de nos voies !



Photo : F.B.E.M

Des voies coupées en deux, la faute à ces protège-caniveaux usés par le temps. Ici à Plaine-Orety, comme un peu partout dans la capitale où ce phénomène tend à se généraliser, malheur à l'automobiliste qui ne redouble pas de vigilance au moment de franchir ce qui est convenu d'appeler ces tranchées.

Par F.B.E.M

Rassemblées par P.M.M